

LIBERALISATION ET PAUVRETE : LE CAS DES PRODUCTEURS D'HEVEA EN CÔTE D'IVOIRE

Auteur : ANON ADIKO FRANCK DESIRE

Doctorant en Sciences Agronomiques-Gembloux

Résumé. *Cet article se veut une analyse des causes de l'appauvrissement des producteurs d'hévéa en Côte d'Ivoire. Il propose quelques pistes de solutions en vue de l'amélioration de leur situation sociale.*

MOTS-CLES : hévéa, taxes, appauvrissement, causes, solutions

Summary. This article is an analysis of the causes of the impoverishment of rubber producers in Côte d'Ivoire. It suggests some possible solutions for improving their social situation.

KEYWORDS: rubber, taxes, impoverishment, causes, solutions

INTRODUCTION

L'introduction des graines d'hévéa en Côte d'Ivoire est liée à la guerre d'Indochine. En effet, la France anticipant sur sa défaite dans cette colonie qui produisait l'essentiel de la matière première destinée au fabricant de pneus Michelin, introduisit la culture de l'hévéa dans cette autre colonie située en Afrique de l'ouest. Il s'agissait de compenser le manque à gagner de la sortie de l'Indochine du giron colonial français. Ainsi les premières plantations d'hévéa y virent le jour dans les années 1950, à l'initiative de sociétés privées. De cette date jusqu'au début des années 1990, la production de l'hévéa bénéficiait de politiques publiques. A partir de 1990, le désengagement de l'état favorise l'installation de plantations villageoises voire familiales. Contrairement aux craintes de l'effondrement de ces productions villageoises, sans aide publique, le pays produit 200000 tonnes en 2008 dont la moitié provient des exploitations familiales. A cette époque le prix de la tonne sur le marché mondial avoisinait 5000 dollars. Cette embellie durera jusqu'en 2011, année qui verra les revenus des producteurs décroître considérablement, les plongeant dans la précarité et l'indigence. Quels sont les facteurs de cet appauvrissement du producteur de caoutchouc ? Quelles mesures devront être prises en vue d'améliorer cette situation ? Voici les questions fondamentales auxquelles cet article apportera une réponse. Il s'agira de souligner les raisons internes et les raisons externes qui ont provoqué la chute des revenus des producteurs d'hévéa en Côte d'Ivoire avant de faire une ébauche de solutions en vue de pallier ce manque à gagner.

1- Les causes de l'appauvrissement des producteurs de latex en Côte d'ivoire.

Ce moment de l'analyse sera consacré à mettre en évidence les facteurs qui pourraient justifier la décaissement des revenus des producteurs de caoutchouc en Côte d'ivoire. Ces facteurs s'organisent essentiellement en facteurs internes et en facteurs externes.

1.1 Les causes internes

Les causes externes regardent les différentes mesures ou actions qui, prises en Côte d'ivoire, ont eu comme effets pervers de réduire subséquemment les revenus des paysans.

Après la crise de 2011, les nouvelles autorités ivoiriennes ont institué une taxe de 5% sur le chiffre d'affaire des producteurs qui vient s'ajouter aux nombreuses taxes sur les produits d'exportation. Cela fait dire à M. Eugène KREMIEN, propriétaire d'une unité industrielle de latex : « *Généralement, on ne taxe pas le chiffre d'affaires, on taxe les bénéfices* ». Pour lui, cette mesure a « *siphonné la trésorerie des usiniers et bloqué leur capacité de transformation* », explique-t-il à l'AFP.

Outre les mesures de taxation du gouvernement la mauvaise qualité de la production apparaît également comme une cause majeure de l'appauvrissement des producteurs d'hévéa. De fait, les usines de transformations sont très regardantes de la qualité des produits qu'elles acquièrent. Cependant, force est de reconnaître que certains producteurs impatientes de procéder à des récoltes ne laissent pas les arbres atteindre la maturité nécessaire à un produit de qualité. Par ailleurs pendant la période creuse ou de pause, ces mêmes producteurs ne laissent pas leur plantation au repos, ce qui a pour conséquence de réduire la durée de vie des arbres et par voie de conséquence de réduire leurs revenus.

La dernière cause de l'appauvrissement des producteurs d'hévéa en Côte d'ivoire est le nombre trop important d'intermédiaires entre le producteur et l'usinier. La filière laisse apparaître un certain nombre d'acteurs informels dont l'avidité dessert le producteur. En effet le fait que les exploitations soient éloignées des zones industrielles, pour la plupart, permet à ces acteurs d'acheter à vils prix, souvent à crédit, la production des paysans. Il arrive même que ces acheteurs peu scrupuleux se volatilisent et avec le produit et avec le revenu du paysan, plongeant ce dernier de ce fait dans la précarité.

Si les causes endogènes sont importantes dans l'appauvrissement des producteurs de caoutchouc en Côte d'ivoire, elles ne demeurent pas les seules.

1.1 Les causes externes

En tant que culture destinée à l'exportation, le prix de l'hévéa est fixé sur le marché international en fonction de l'offre et de la demande. Ce prix fixé par la bourse du caoutchouc de Singapour va connaître d'énormes fluctuations pour le malheur du producteur ivoirien. De fait, la Malaisie qui produit une part considérable du caoutchouc mondial a commencé l'exploitation de 100000 hectares de plantation. Outre la Malaisie, la Thaïlande, l'Indonésie et le Vietnam ont accru leur production. Ces quatre pays ont alimenté une surproduction de latex sur le plan mondial. Pour preuve de 9 millions de tonnes en 2014, la production mondiale était

de 13 millions en 2017 pour atteindre 13, 6 millions de tonnes en 2019. Et 13, 43 millions de tonnes en 2020. Cette légère contraction de la production mondiale constatée résulte de la réduction de la production de La Malaisie, de l'Indonésie et de la Thaïlande. Ces trois pays produisent un peu moins de 70 % de la production au niveau mondial.

Toutefois, la demande n'a pas suivi l'évolution de l'offre. Ainsi d'un prix qui était de 5000 dollars la tonne à la fin de la décennie 2000-2010, on se retrouve à 1000 dollars la tonne soit une perte de 80% pour du prix. Plus précisément ce cours est de 135 cents /kg au 6 mai 2020. Le producteur ivoirien doit, en principe, recevoir 60% de ce prix, ce qui n'est pas toujours le cas, pour les raisons énoncées supra.

Si la chute vertigineuse des cours mondiaux explique l'appauvrissement du producteur ivoirien, force est de constater que depuis 2020, la pandémie de la Covid 19 est un facteur à prendre en compte dans cette paupérisation.

Comme annoncé plus haut, la conjugaison des effets de la covid19 et des mesures prises par le gouvernement en vue d'endiguer sa propagation de la maladie a entraîné une perte substantielle des revenus non seulement des producteurs et partant des organisations professionnelles. En effet, la situation a créé une chute du cours du fait de la baisse de la demande. Cette baisse de la demande se justifie par la fermeture des usines européennes et asiatiques qui utilisent cette matière première. C'est notamment le cas de la compagnie japonaise Bridgestone, premier fabricant de pneus automobiles du monde qui a suspendu ses activités dans certaines usines fin avril et début mai 2020. Ainsi la production ne trouvant pas preneur, les organisations agricoles du secteur et partant les producteurs vont perdre, à cause des reports de contrats ou des reports d'embarquement des revenus et la chute des cours mondiaux considérables, impactant très fortement leurs chiffres d'affaire. Pour illustrer ces faits, il faut se référer aux cours mondiaux du premier semestre de l'année 2020. En effet l'association des pays producteurs de caoutchouc naturel (ANRPC) a revu à la baisse ses estimations de la consommation mondiale du caoutchouc de 5.1% par rapport à 2019. Toujours selon l'association entre janvier et mars 2020 le produit a perdu entre 18,5% et 25% de sa valeur sur le marché mondial. La répercussion de cette chute est perceptible naturellement sur le prix au producteur en Côte d'ivoire. Ainsi en janvier 2020 le prix d'achat au producteur était de 299fcfa pour remonter à 302fcfa en février, puis 281fcfa, 250fcfa, 229fcfa respectivement en mars, avril, mai et juin 2020.

Face à ce tableau de la situation du producteur de caoutchouc en Côte d'ivoire qui va se dégradant, quelles solutions idoines il conviendrait d'apporter en vue de son amélioration ?

2. Les solutions en vue d'améliorer la vie des producteurs d'hévéa en Côte d'ivoire.

Devant les difficultés que rencontrent la filière hévéicole en Côte d'ivoire, il importe que des mesures urgentes soient prises notamment par des acteurs clés de la filière tant au niveau nation qu'au niveau mondial.

2.1 Au niveau National

Le gouvernement ivoirien doit engager des consultations avec L'ANAPROCI en vue d'être au fait des problèmes qui minent la filière Hévéa. Cette consultation permet de prendre la mesure réelle de la situation est par voie de conséquence de réduire les taxes, notamment la taxe de 5 % pour cent sur le chiffre d'affaires.

Par ailleurs les organisations professionnelles doivent regrouper les producteurs en coopératives à l'effet de réduire l'intrusion des démarcheurs véreux qui spolient ces producteurs de leurs revenus. Ces coopératives devront être géo-localisées et identifiées.

Une prime à la qualité sera nécessaire en vue d'inciter les producteurs à produire du latex répondant aux normes des usiniers.

2.2 Au niveau International

Entendu que les cours sont fonction du mécanisme de l'offre et de la demande, il devient urgent l'ANRPC jugule la production des pays membres en vue de faire remonter ces cours. Cela passe par la réduction des stocks en fonction des cours et par leurs augmentation quand cela s'avère nécessaire.....

Au total, il apparait au terme cette analyse que le producteur d'hévéa en Côte d'ivoire, maillon essentiel de la chaine de production en le plus mal loti. Il subit de plein fouet les mesures gouvernementales, les arnaques et les fluctuations des marchés internationaux. Toutefois une volonté politique pourrait améliorer le sort qui est le sien par l'adoption de mesures tant urgentes qu'adaptées à ses situations.....